

**OBJET : site et brochure Go4sup.be****Réseaux** : Tous**Niveaux et service** : Enseignement secondaire ordinaire**Période** : Année académique 2012-2013

- Aux pouvoirs organisateurs et aux chefs d'établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

**Pour information**

- Au service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux associations de Parents ;
- A Messieurs les Recteurs des Universités ;
- A Mesdames les Directrices-Présidentes et à Messieurs les Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- A Mesdames les Directrices et à Messieurs les Directeurs des Ecoles supérieures des Arts organisées ou subventionnées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- A la Fédération des Etudiant(e)s francophones ;
- A l'Union des Etudiants de la Communauté française ;

Circulaire	Informative		
Emetteur	Chantal KAUFMANN , Directrice générale à la Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique (DGENORS)		
Destinataires	PO et chefs d'établissements de l'enseignement secondaire ordinaire	CPMS	
Contact	<u>Brochure</u> : Christine Fagard ( <a href="mailto:christine.fagard@cfwb.be">christine.fagard@cfwb.be</a> ) <u>Site</u> : Brigitte Twyffels ( <a href="mailto:brigitte.twyffels@cfwb.be">brigitte.twyffels@cfwb.be</a> )		
Document à renvoyer	Néant		
Objet	Site et brochure Go4sup 2012-2013		
Nombre de pages	1 p. - annexe		
Mots-clés	Cartographie, site internet, publication, enseignement supérieur		



A Mesdames les Directrices et Préfètes,  
A Messieurs les Directeurs et Préfets  
des établissements d'enseignement  
secondaire organisés et subventionnés  
par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Madame la Directrice, Madame la Préfète,  
Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir un exemplaire de la brochure  
« Go4sup » 2012-2013, qui peut être téléchargée sur le site [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)  
ainsi qu'à l'adresse [www.go4sup.be](http://www.go4sup.be) .

Comme la brochure, le site [www.go4sup.be](http://www.go4sup.be), dédié à la géolocalisation des  
cursus organisés par les Universités, les Hautes Ecoles et les Ecoles supérieures des  
Arts, a été conçu pour informer et aider dans leur choix les jeunes qui vont  
entreprendre des études supérieures.

Nous vous remercions de bien vouloir faire connaître ces deux outils auprès de  
ces élèves et vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Madame la Préfète, Monsieur  
le Directeur, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Lise-Anne HANSE,  
Directrice générale  
Direction générale de  
l'Enseignement obligatoire

Chantal KAUFMANN,  
Directrice générale  
Direction générale de  
l'Enseignement non obligatoire  
et de la Recherche scientifique

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique  
Direction générale de l'Enseignement obligatoire  
Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique  
Rue Adolphe Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 690 88 24 - Fax : + 32 (0)2 690 84 49  
[www.cfwb.be](http://www.cfwb.be) - Téléphone Vert : 0800 20 000



go4sup<sup>.be</sup>

Enseignement Supérieur  
Mode d'emploi



ETUDIER

en Wallonie et à Bruxelles

2012-2013



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Cette brochure se veut la plus complète possible mais les choses évoluent entre la rédaction et la mise à disposition de cet outil. Pour une version encore plus précise et actualisée, consultez [www.go4sup.be](http://www.go4sup.be)

## SOMMAIRE

- p.3 Editorial
- p.4 Les études supérieures
- p.8 L'inscription
- p.11 Comment choisir ?
- p.12 Adresses utiles
- p.14 La recherche
- p.16 Liste des formations
- p. 24 Annuaire

Chère étudiante,  
Cher étudiant,

Vous vous souvenez sûrement de vos projets d'enfant : « Quand je serai grand(e), je serai architecte, ou astronaute, ou pilote de course, ou pompier, ou infirmier(ère), ou vétérinaire, ou... ». Puis, on grandit. On change de classe, parfois d'école, on arrive en fin de secondaire et il faut faire un choix d'études, un choix de métier, plus réfléchi que ces projets de l'enfance.

Ce petit guide «Enseignement supérieur, Mode d'emploi» n'a d'autre ambition que de vous aider à prendre une décision, la bonne si possible.

Il a été conçu comme un outil d'orientation de base pour les élèves qui, sortant de l'enseignement secondaire ou voulant réorienter leur projet professionnel, sont à la recherche de la filière qui répondra à leurs attentes dans la poursuite de leur formation.

Certains d'entre vous se demandent ce qu'ils vont faire, d'autres le savent déjà mais se demandent encore si ce sera dans l'enseignement supérieur de type court ou de type long, et dans quelle institution.

Cette brochure va aussi vous permettre d'avoir les premières réponses à ces questions cruciales pour vous assurer de la pleine réussite dans vos choix futurs.

En complément à cet outil, n'hésitez pas à consulter la plateforme [www.go4sup.be](http://www.go4sup.be). En quelques clics, vous pourrez voir où on enseigne quoi et visualiser ainsi quelles filières sont accessibles à quel endroit.

Au-delà de la réussite de vos études supérieures, que celles-ci vous apprennent à mieux vous connaître, à évaluer vos compétences, à prendre conseil dans vos orientations, à aller à la rencontre des autres, à découvrir de nouveaux horizons. En fait, à construire votre vie en ne laissant pas vos rêves de côté.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir tout au long de ce chemin riche en connaissances. Puisse-t-il vous apporter l'épanouissement privé et professionnel à la hauteur de vos attentes.

# LES ÉTUDES SUPÉRIEURES ?

## Les études supérieures : un monde nouveau ...

Depuis septembre 2004, l'enseignement supérieur, qu'il soit universitaire ou non, a été profondément modifié par la mise en place de la réforme de Bologne. Il est articulé autour de 3 cycles: les bacheliers et spécialisations de type court (1<sup>er</sup> cycle); les masters et masters complémentaires (2<sup>e</sup> cycle) et les doctorats (3<sup>e</sup> cycle).

### BOLOGNE, LE PROCESSUS DE BOLOGNE, ...

En réalité cela signifie quoi ?

- 47 signataires
- Création d'un espace européen de l'enseignement supérieur
- Etudes de base harmonisées et organisées en 2 cycles
- Promotion de la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs
- Promotion de la coopération européenne en matière d'évaluation de la qualité
- Promotion de la dimension européenne dans l'enseignement supérieur

La grande richesse de notre enseignement supérieur réside dans la diversité de l'offre. L'étudiant a la possibilité de s'orienter vers des formations soit *courtes*, soit *longues*.

Ces formations sont proposées dans différents établissements classés selon l'enseignement qu'ils organisent :

*l'enseignement universitaire*  
ou *l'enseignement supérieur hors université*.

Les études d'architecture sont intégrées à l'université depuis l'année académique 2010-2011.

La catégorie traduction et interprétation de certaines Hautes Ecoles est quant à elle déjà intégrée dans une des Universités habilitées à organiser ce cursus.

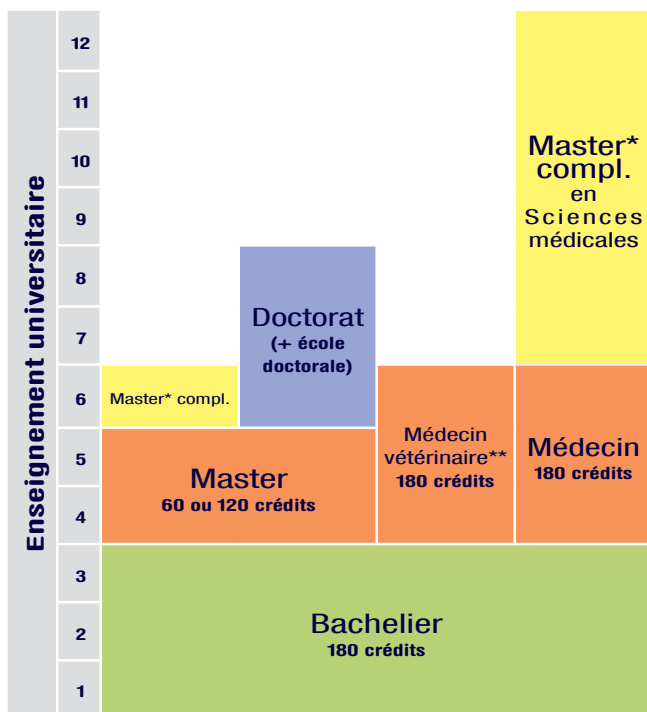
A la différence de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement supérieur n'est pas rendu obligatoire par la loi. Suivre des études dans l'enseignement supérieur, c'est cependant une formidable occasion d'approfondir ses connaissances et ses compétences, mais aussi d'élargir les possibilités de carrière professionnelle.

## TOUJOURS BON À SAVOIR

164.596 étudiants ont fréquenté l'Enseignement supérieur de plein exercice en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2009-2010.  
32.160 étudiants ont fréquenté l'Enseignement supérieur de Promotion sociale en 2008-2009.

## Qu'est-ce que l'enseignement universitaire ?

Les 6 Universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont réparties en 3 Académies. Les études universitaires sont organisées en trois cycles et classées en 22 domaines, comme la médecine, le droit, les sciences psychologiques ou la philosophie. (Voir pages 16 et 17).



\*Master complémentaire (min. 60 crédits) : études de 2<sup>e</sup> cycle correspondant à une qualification professionnelle particulière. Exemples : master complémentaire en ostéopathie, en droit fiscal, en génie sanitaire, etc. \*\*Master complémentaire et doctorat accessibles aux médecins vétérinaires et médecins.

Les études de **1<sup>er</sup> cycle** ont une durée de 3 ans (180 crédits). Elles conduisent au diplôme de bachelier.

Les études de **2<sup>e</sup> cycle** mènent au diplôme de :

- master après 1 an (60 crédits) ou 2 ans (120 crédits) ;
- médecin vétérinaire après 3 ans (180 crédits) ;
- médecin après 3 ans (180 crédits) ;
- master complémentaire après 1 an (60 crédits) au moins.

Les études de **3<sup>e</sup> cycle** mènent au grade de docteur après au moins 3 ans (180 crédits). L'accès au doctorat est permis après des études de minimum 300 crédits ou un master complémentaire.

# LES ÉTUDES SUPÉRIEURES ?

## Qu'est-ce que l'enseignement supérieur hors université ?

L'enseignement supérieur de plein exercice est proposé dans 20 Hautes Ecoles ainsi que dans 16 Ecoles supérieures des Arts. L'enseignement supérieur de promotion sociale est organisé dans 97 établissements, dont 3 organisent le type long.

**Les Hautes Ecoles** organisent un enseignement supérieur de type court et de type long. Les études sont classées en huit catégories : Agronomique / Arts appliqués / Economique / Paramédicale / Pédagogique / Sociale / Technique / Traduction et Interprétation.

**Les Ecoles supérieures des Arts** proposent également un enseignement supérieur de type court et de type long. Ces écoles préparent à l'ensemble des disciplines artistiques dans quatre domaines d'études : Arts plastiques, visuels et de l'espace / Musique / Théâtre et arts de la parole / Arts du spectacle, techniques de diffusion et de communication.

**Les établissements de Promotion sociale** organisent un enseignement supérieur de type court et de type long dans les 8 catégories suivantes : Agronomique / Arts appliqués / Économique / Maritime / Paramédical / Pédagogique / Sociale / Technique.

Les formations **de type court** sont organisées en un seul cycle sanctionné par le grade académique de bachelier. Elles comprennent 180 crédits ou exceptionnellement 240 crédits qui peuvent être acquis respectivement en trois ou quatre années d'études (formation de sage-femme). Ces formations sont à la fois pratiques et théoriques. Elles mènent souvent directement à l'exercice d'un métier spécifique. Certaines Hautes Ecoles offrent en outre une année de spécialisation à l'issue de ce cycle.

L'enseignement supérieur **de type long** est organisé en deux cycles : le 1<sup>er</sup> cycle comprend 180 crédits qui sont acquis en trois années d'études. Il conduit au diplôme de *bachelier*. Le 2<sup>e</sup> cycle comprend 60 ou 120 crédits qui sont acquis respectivement en une ou deux années d'études et mène au diplôme de *master*.

### Crédit ?

*Le crédit ECTS est une unité qui correspond au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage (cours, recherche en bibliothèque, réalisation de travaux, stage...). Un crédit correspond à 30 heures de travail. Une année d'études comprend 60 crédits.*



La valorisation par le jury universitaire permet, dans certains cas, d'accéder aux études de **master complémentaire** ou de doctorat aux porteurs de grades de master délivrés hors Université.



## **Un parcours évolutif**

La Fédération Wallonie-Bruxelles offre à l'étudiant engagé dans des études supérieures la possibilité de réorienter son parcours d'études, de le prolonger vers d'autres formations que celle initialement choisie ou de se former à l'étranger par le biais de la codiplomation ou de la coorganisation d'études.

### **1. Les passerelles de droit**

Prévues par la réglementation, les passerelles de droit permettent à un étudiant de poursuivre ses études d'une Haute Ecole vers une Université, d'une Université vers une Haute Ecole, d'un établissement de promotion sociale vers une Université ainsi d'une Haute Ecole vers une autre en changeant de cursus. Il existe également des possibilités pour se réorienter au sein de chaque type d'institutions d'enseignement supérieur.

*Pour plus de renseignements :*

*<http://www.enseignement.be/passerelles>*

### **2. La valorisation des acquis de l'expérience (VAE)**

L'étudiant peut également demander la valorisation d'études supérieures déjà accomplies en Belgique ou à l'étranger ou d'une expérience personnelle et professionnelle probante au regard du cursus d'études que l'étudiant veut accomplir. Cette valorisation s'effectue par l'octroi de dispenses et, le cas échéant, la réduction de la durée des études.

### 3. Les masters en alternance

Depuis la rentrée académique 2011-2012, un nouveau type d'enseignement dit « en alternance » est expérimenté en Hautes Ecoles. Suivant cette formule, l'acquisition des compétences nécessaires pour l'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur se fait pour partie en entreprise.

Accessibles aux titulaires d'un diplôme de bachelier de l'enseignement supérieur de type court spécifiquement prévu dans un texte de loi, quatre nouveaux masters permettent aux étudiants de poursuivre des études de second cycle (120 crédits ECTS) et d'acquérir lors de celles-ci des compétences issues des activités de formation en entreprise.

Les cursus organisés en alternance sont les suivants :

Master	Catégorie	Hautes Ecoles
Master en génie analytique	catégorie technique	Haute École Louvain en Hainaut
Master en gestion de chantier spécialisé en construction durable		Haute École Robert Schuman
Master en gestion de production		Haute École Louvain en Hainaut Haute École de la Province de Liège
Master en gestion des services généraux	catégorie économique	Haute École de la Province de Liège

### 4. La coorganisation d'études et la codiplomation

Des cursus sont coorganisés entre établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par exemple pour la formation des traducteurs et interprètes, mais également avec des établissements hors Fédération Wallonie-Bruxelles.

## TOUJOURS BON À SAVOIR

*La réussite d'une année d'études est généralement assurée avec une moyenne de 12/20 et une note de 10/20 au minimum à chaque examen. En Ecole supérieure des Arts, la réussite est assurée avec une moyenne de 12/20 et une note de 12/20 au minimum à chaque examen.*



L'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie- Bruxelles est inscrit dans un modèle européen commun. Ainsi, grâce au programme d'échanges ERASMUS, il est possible de faire une partie de ses études dans un pays européen ou dans une autre communauté linguistique. Le montant moyen des bourses Erasmus est de 225 € pour les cours et 388 € pour les stages.

Il existe plusieurs autres programmes visant à promouvoir la mobilité étudiante, tels les programmes Comenius ou Leonardo Da Vinci. Il est aussi possible de faire un stage linguistique à l'étranger, voire même en Communauté flamande ou en Communauté germanophone.

La mobilité étudiante, un des objectifs principaux du processus de Bologne, contribue au développement personnel, à la circulation des idées, de la culture et de la recherche ainsi qu'à l'amélioration des connaissances linguistiques. La connaissance de plusieurs langues est un atout important lors de la recherche d'un stage et d'un emploi.

## **TOUJOURS BON À SAVOIR**

*2.815 étudiants de la Fédération Wallonie-  
Bruxelles ont participé au programme Erasmus  
en 2009-2010*

## Comment accédes-tu aux études supérieures ?

Une fois ton certificat d'enseignement secondaire supérieur (**CESS**) en poche et si tu résides en Belgique, tu peux accéder aux études supérieures de ton choix, quelle que soit la filière que tu as suivie durant tes études secondaires.

Il y a quelques **exceptions** à cette règle :

- Pour entamer des études de *master en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil* à l'Université, tu dois passer un examen d'entrée qui vérifie les connaissances en mathématiques. Cet examen est organisé en juin et en septembre.
- Pour t'inscrire dans une Ecole supérieure des Arts, il faut réussir une épreuve d'admission qui vérifie tes capacités à suivre adéquatement les études dans ce secteur. Les épreuves d'admission ont lieu entre mai et septembre selon les cas, mais il est nécessaire de t'inscrire avant cette date.

**Attention:** il est préférable de t'inscrire rapidement dans un établissement. Dans la plupart des institutions, les cours reprennent aux alentours du 15 septembre.

En général, les principales **pièces à fournir** lors de l'inscription sont les suivantes :

- |   |   |
|---|---|
| → | un bulletin d'inscription complété  |
| → | une photocopie du certificat d'enseignement secondaire ou la formule provisoire délivrée par l'établissement secondaire |
| → | une photocopie recto/verso de la carte d'identité   |
| → | 3 photos d'identité   |

En fonction de l'établissement ou de la formation choisie, des documents supplémentaires peuvent être réclamés.



## Que faire si tu ne possèdes pas de CESS ?

Des examens d'admission sont organisés par les Universités et par le Conseil Général des Hautes Écoles pour les jeunes qui ne possèdent pas de CESS.

## Combien te coûte une année d'étude ?

### Droit d'inscription

Chaque année, tu devras t'acquitter d'un droit d'inscription dans l'établissement d'enseignement supérieur que tu auras choisi.

Pour l'année académique 2012-2013, le montant est fixé à :

Pour les Universités	
- Droit d'inscription complet	837 €
- Droit d'inscription intermédiaire (étudiants de condition modeste)	374 €
- Droit d'inscription boursier	0 €
Pour l'Enseignement supérieur hors Universités	
- Droit d'inscription complet*	<u>maximum</u> 837 €*
- Droit d'inscription intermédiaire (étudiants de condition modeste)	<u>maximum</u> 374 €*
- Droit d'inscription boursier*	0 €*

*\*Droit d'inscription légal, droits complémentaires et frais afférents aux coûts réels sauf pour les Ecoles supérieures des Arts et les sections «techniques de l'image», «communication appliquée» et «presse et information» dans les Hautes Ecoles.*

## Facile à dire... Mais, qui peut m'aider si je n'ai pas de moyens suffisants ?

Ces dernières années, la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en œuvre des moyens importants pour garantir une démocratisation et une meilleure accessibilité aux études supérieures.

Si tu réponds à certains critères, des aides financières ou des allocations d'études peuvent t'être octroyées.

Des syllabi gratuits seront également mis à ta disposition : chaque établissement d'enseignement supérieur devra te fournir les supports de cours, via l'intranet.

Le Conseil social de ton établissement est un interlocuteur de choix pour t'aider à gérer ta situation.

## **Comment dois-je m'y prendre pour obtenir une bourse d'études ?**

A présent une procédure simplifiée : un seul formulaire, une seule demande, une seule date limite.

L'allocation d'études (aussi appelée **bourse d'études**) et le prêt d'études sont deux types d'aides financières qui peuvent t'être octroyées par la Fédération Wallonie-Bruxelles si toi ou ta famille éprouvez des difficultés financières.

Le montant de l'allocation est calculé en fonction de tes revenus ou de celui de tes parents ainsi que du nombre de personne(s) à charge. Sont également pris en compte divers paramètres :

- Es-tu externe ou interne dans l'établissement d'enseignement ?
- Bénéficies-tu ou non d'allocations familiales ?
- Es-tu ou non en dernière année d'études ?
- Habites-tu ou non à plus de 20 km de ton établissement d'enseignement ?

## **Quelques conditions pour que tu bénéficies d'une bourse d'études :**

- |   |  |
|---|--|
| → | être inscrit régulièrement dans un établissement d'enseignement supérieur de plein exercice  |
| → | ne pas répéter une année d'études (bisser), à l'exception du premier échec dans une des années d'études du 1er cycle), ou ne pas suivre une année d'études de niveau égal ou inférieur à une année déjà réussie. |



Tu dois introduire ta demande de bourse d'études au plus tard le 31 octobre de l'année académique en cours. Tu peux trouver les formulaires de demande dans les établissements scolaires, les bureaux régionaux d'allocations d'études, les centres InforJeunes, etc.



## **Si tu as du mal à gérer la transition vers les études supérieures...**

Tu peux aménager ton cursus et alléger une année d'études en en demandant l'étalement. Ton établissement se trouve en première ligne pour toute question relative à l'étalement des études ainsi qu'aux outils mis à ta disposition dans le cadre des projets «Aide à la réussite».

Aussi, certains établissements organisent des cours pendant l'été. C'est un bon moyen pour avoir un premier contact avec ton futur établissement et pour arriver en début d'année avec des connaissances rafraîchies. Tu peux aussi assister aux portes ouvertes organisées durant l'année académique. Ainsi, tu auras la possibilité de poser toutes tes questions. C'est l'occasion pour toi d'interroger l'établissement dans lequel tu souhaites poursuivre des études, de questionner les étudiants qui suivent des cours et de visiter les lieux.

## **TOUJOURS BON À SAVOIR**

*Le montant annuel d'une bourse d'études varie de 394 € à 4520 €.*

*Le montant annuel moyen est de 1028 €.*

# COMMENT CHOISIR ?

## Un choix pas toujours évident ...

<b>Prends le temps de réfléchir</b>	Si certains savent quelles études ils souhaitent entamer depuis toujours, d'autres hésitent. Rassure-toi, il n'y a rien de plus normal. Il s'agit d'un choix très important qui va orienter ta vie. Il faut prendre le temps et en parler avec les personnes qui te sont proches. Si fin juin, ta décision n'est pas prise, attends la mi-août afin de mûrir ta réflexion.
<b>Informe-toi, parles-en</b>	Parents, amis, professeurs, services spécialisés d'orientation, connaissances qui étudient dans le supérieur tout le monde peut être mis à contribution dans ta prise de décision. Mais, n'oublie pas que la décision finale t'appartient.
<b>Lis les programmes</b>	Les sites Internet des établissements ou leurs brochures sont là afin d'être consultés dans le but de mieux effectuer ton choix d'études.
<b>Un dernier conseil</b>	Si malheureusement, les études choisies ne te plaisent pas, tu peux toujours te réorienter et surtout te désinscrire avant le 1 <sup>er</sup> décembre de l'année académique en cours, afin que cette année ne soit pas considérée comme une année d'échec et de récupérer une partie des frais engagés.

## TOUJOURS BON À SAVOIR

*Quelques clés pour la réussite : une bonne gestion du temps, une prise de notes efficace, une présence régulière aux cours et le temps consacré au travail personnel sont des facteurs importants de réussite.*



## Aides financières

### Bourses d'études

Service des allocations d'études supérieures

Rue du Meiboom, 16-18

1000 BRUXELLES

Tél: +32 2 413 37 37

[www.allocations-etudes.cfwb.be](http://www.allocations-etudes.cfwb.be)

## Des services d'orientation

### Les Centres PMS

Les centres psycho-médico-sociaux (CPMS), relevant des différents réseaux d'enseignement, proposent, parmi les nombreux services qu'ils rendent aux élèves, de fournir de l'information concernant les possibilités en matière d'études, de formations et de professions, en plus de les accompagner dans l'élaboration de leur projet académique ou professionnel.

Annuaire des centres PMS :

<http://www.enseignement.be/annuaires>

(Accueil - Système éducatif - annuaire - Centres PMS)

### Service d'Information sur les Etudes et les Professions (SIEP)

*Direction et siège social*

Rue Forgeur, 25

4000 Liège

Tél. : +32 4 222 05 10

Fax : +32 4 223 65 55

<http://www.siep.be>

Le SIEP a pour mission de mettre au service de tous, toute l'information sur les études, les formations et les professions. Il dispose de bureaux à Bruxelles, Namur, Mons, Charleroi et Liège.

## Conseils étudiants

Chaque établissement comporte un conseil des étudiants. Ce conseil représente les étudiants dans les instances officielles et est le porte-parole des étudiants auprès des autorités.

Les conseils étudiants sont regroupés en deux fédérations :

### **La FEF**

#### **(Fédération des Etudiant(e)s Francophones)**

Rue de la Sablonnière, 20

1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 223 01 54

Fax : +32 2 217 27 93

e-mail : [contact@fef.be](mailto:contact@fef.be)

<http://www.fef.be>

### **L'UNECOF**

#### **(Union des Etudiants de la Communauté française)**

Avenue des Arts, 50 bte 19

1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 541 85 00

Fax : +32 2 541 85 09

e-mail : [info@unecof.be](mailto:info@unecof.be)

<http://www.unecof.be>

## Service administratif

### **Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Administration générale de l'Enseignement et  
de la Recherche scientifique

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et  
de la Recherche scientifique

Rue Adolphe Lavallée, 1

1080 Bruxelles

Tél. : +32 2 690 80 00

<http://www.enseignement.be/infosup>

# LA RECHERCHE ?

L'enseignement supérieur offre aux titulaires d'un master universitaire l'occasion de compléter une formation de pointe dans des domaines émergents pour se préparer à des carrières passionnantes. L'excellence des équipes de recherche des Universités permet aux étudiants d'être en prise directe avec les développements les plus récents de la science et des technologies.



Récompensée par divers **prix internationaux**, la recherche au sein des Universités aborde de multiples domaines scientifiques. De nombreux laboratoires, toutes disciplines confondues, contribuent à l'enrichissement des connaissances.

Le **Fonds de la Recherche Scientifique** (F.R.S.-FNRS) a pour mission de développer la recherche scientifique non orientée dans le cadre d'initiatives présentées par les chercheurs. Il favorise la production et le développement des connaissances en soutenant, d'une part, les chercheurs à titre individuel et en finançant, d'autre part, des programmes de recherche dans les laboratoires des Universités.

La recherche au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'inscrit dans le cadre des programmes européens. Les laboratoires sont coordinateurs ou partenaires d'un grand nombre de projets de recherche qui relèvent des **programmes-cadres de l'Union européenne**. Une telle implication constitue une garantie de qualité et de visibilité internationale.

Cette visibilité internationale est confirmée par de nombreuses **publications** dans des revues scientifiques reconnues. L'Union européenne édite des rapports sur les indicateurs de la science et de la technologie. Ces rapports évaluent la qualité des publications dans les principales Universités des pays de l'Union européenne et classent en ordre utile celles des chercheurs belges. Les domaines privilégiés sont, entre autres, les sciences biomédicales, la médecine clinique et les sciences de la terre, l'informatique, l'agronomie, l'ingénierie, les mathématiques et les statistiques.

# LA RECHERCHE ?

La Fédération Wallonie-Bruxelles soutient aussi la recherche appliquée en Haute Ecole. Elle s'est dotée par le biais de partenariats publics d'outils destinés à rapprocher le monde de la recherche et de la technologie grâce à des cellules d'interfaces dans les Universités et les Hautes Ecoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le travail de ces cellules contribue notablement au transfert de connaissances et de technologies vers le tissu industriel.



## TOUJOURS BON À SAVOIR

*Pas moins de 13.000 chercheurs travaillent dans les Universités francophones. Toutes disciplines confondues, environ 700 doctorats sont décernés chaque année.*

NOTES  
NOTES  
NOTES  
NOTES  
NOTES

NOTES?

NOTE

## Universités

### Langues et Lettres

Langues et littératures anciennes, orientation classiques

Langues et littératures anciennes, orientation orientales

Langues et littératures françaises et romanes

Langues et littératures françaises et romanes - français langue étrangère

Langues et littératures modernes

Langues et littératures modernes, orientation arabes

Langues et littératures modernes et anciennes

Langues et littératures modernes, orientation germaniques

Langues et littératures modernes, orientation orientales

Langues et littératures modernes, orientation slaves

Linguistique

### Traduction - Interprétation

Traduction et interprétation

Traduction

Interprétation

### Sciences religieuses et Théologie

Etudes bibliques

Sciences religieuses

Théologie

### Histoire, Art et Archéologie

Histoire

Histoire de l'art et archéologie

Histoire de l'art et archéologie, orientation Archéométrie

Histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie

### Sciences biomédicales et pharmaceutiques

Sciences biomédicales

Sciences pharmaceutiques

### Sciences politiques et sociales

Administration publique

Anthropologie

Etudes européennes

Gestion des ressources humaines

Politique économique et sociale

Sciences de la population et du développement

Sciences du travail

Sciences humaines et sociales

Sciences politiques

Sciences politiques, orientation Relations internationales

Sociologie

Sociologie et anthropologie

### Philosophie

Ethique

Philosophie

Sciences des religions

Sciences des religions et de la laïcité

### Information et Communication

Arts du spectacle

Communication multilingue

Information et communication

Sciences et technologies de l'information et de la communication

### Sciences juridiques

Droit

### Criminologie

Criminologie

### Sciences dentaires

Sciences dentaires

### Sciences Médicales

Médecine

### Sciences de la Santé publique

Sciences de la santé publique

## Sciences psychologiques et de l'éducation

Logopédie

Sciences de la famille et de la sexualité

Sciences de l'éducation

Sciences psychologiques

Sciences psychologiques et de l'éducation

Sciences psychologiques et de l'éducation, orientation Logopédie

## Sciences de l'Ingénieur

Ingénieur civil architecte

Ingénieur civil biomédical

Ingénieur civil des constructions

Ingénieur civil des mines et géologue

Ingénieur civil électricien

Ingénieur civil électromécanicien

Ingénieur civil en aérospatial

Ingénieur civil en chimie et science des matériaux

Ingénieur civil en informatique

Ingénieur civil en informatique et gestion

Ingénieur civil en mathématiques appliquées

Ingénieur civil mécanicien

Ingénieur civil physicien

Sciences de l'Ingénieur, orientation Ingénieur civil

Sciences de l'Ingénieur, orientation Ingénieur civil architecte

## Sciences agronomiques et Ingénierie biologique

Architecture du paysage

Bioingénieur : chimie et bio-industries

Bioingénieur : gestion des forêts et des espaces naturels

Bioingénieur : sciences agronomiques

Bioingénieur : sciences et technologies de l'environnement

Sciences agronomiques et industrie du vivant

Sciences de l'ingénieur - Bioingénieur

## Sciences vétérinaires

Médecine vétérinaire

## Sciences

Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire

Bioinformatique et modélisation

Biologie des organismes et écologie

Océanographie

Sciences actuarielles

Sciences biologiques

Sciences chimiques

Sciences et gestion de l'environnement

Sciences et gestion du tourisme

Sciences géographiques

Sciences géographiques - climatologie

Sciences géographiques - Géomatique et géométrie

Sciences géologiques

Sciences informatiques

Sciences mathématiques

Sciences physiques

Sciences spatiales

Statistiques

Statistiques - Biostatistique

## Sciences de la motricité

Kinésithérapie et réadaptation

Sciences de la motricité

Sciences de la motricité, orientation Education physique

## Sciences économiques et de gestion

Gestion culturelle

Ingénieur de gestion

Sciences de gestion

Sciences économiques

Sciences économiques, orientation Econométrie

Sciences économiques et de gestion

## Art de bâtir et Urbanisme

Architecture

## Art et Sciences de l'art

## Hautes Ecoles - type long

Catégorie Agronomique	Catégorie Technique
Architecture du paysage	Sciences industrielles - Finalité chimie
Sciences agronomiques - Finalité agromonie et gestion du territoire	Sciences industrielles - Finalité biochimie
Sciences agronomiques - Finalité agro-industries	Sciences industrielles - Finalité construction
Sciences agronomiques - Finalité horticulture	Sciences industrielles - Finalité géomètre
	Sciences industrielles - Finalité électronique
	Sciences industrielles - Finalité informatique
	Sciences industrielles - Finalité électricité
	Sciences industrielles - Finalité automatisation
	Sciences industrielles - Finalité électromécanique
	Sciences industrielles - Finalité Génies physique et nucléaire
	Sciences industrielles - Finalité Industrie
	Sciences industrielles - Finalité Mécanique
	Sciences industrielles - Finalité Textile
	Sciences industrielles - Finalité emballage et conditionnement
	Master en génie analytique (alternance)
	Master en gestion de chantier spécialisé en construction durable (alternance)
	Master en gestion de production (alternance)
Catégorie Économique	Catégorie Sociale
Ingénieur Commercial	Communication appliquée Relations publiques
Sciences administratives - Option administration nationale et internationale	Communication appliquée Animation socio-culturelle et éducation permanente
Sciences administratives - Option didactique	Presse et information
Sciences commerciales - Option finance	Communication appliquée - Section Publicité et communication commerciale
Sciences commerciales - Option management international	Ingénierie et action sociales
Sciences commerciales - Option didactique	
Master en gestion des services généraux (alternance)	
Catégorie Traduction et Interprétation	Catégorie Paramédicale
Interprétation	Kinésithérapie
Traduction	





## Hautes Ecoles - type court

<b>Catégorie Agronomique</b>	Gestion hôtelière
Agronomie - Finalité agro-industries et biotechnologies	Immobilier
Agronomie - Finalité agronomie des régions chaudes	Informatique de gestion
Agronomie - Finalité environnement	Marketing
Agronomie - Finalité forêt et nature	Relations publiques
Agronomie - Finalité techniques et gestions agricoles	Sciences administratives et gestion publique
Agronomie - Finalité techniques et gestions horticoles	Secrétariat de direction - Option entreprises - administration
Architecture des jardins et du paysage	Secrétariat de direction - Option langues
Gestion de l'environnement urbain	Secrétariat de direction - Option médical
Spécialisation en gestion de la qualité dans les entreprises agricoles, horticoles et agro-alimentaires	Spécialisation en administration des maisons de repos
	Spécialisation en management hôtelier
	Spécialisation en management de la distribution - retail management
<b>Catégorie Arts appliqués</b>	Tourisme - Option animation
Arts du tissu	Tourisme - Option gestion
Arts graphiques - Option arts graphiques	
Arts graphiques - Option arts graphiques et infographie	<b>Catégorie Sociale</b>
Publicité - Option agencement de l'espace	Assistant(e) en psychologie - Option psychologie clinique
Publicité - Option médias contemporains	Assistant(e) en psychologie - Option psychologie du travail et orientation professionnelle
Styliste - modéliste	Assistant(e) en psychologie - Option psychopédagogie et psychomotricité
Spécialisation en accessoires de mode	Assistant(e) social(e)
	Bibliothécaire - documentaliste
<b>Catégorie Économique</b>	Communication
Assurances	Conseiller(e) social(e)
Commerce extérieur	Ecologie sociale
Comptabilité - Option banque et finance	Ecriture multimédia
Comptabilité - Option fiscalité	Educateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives
Comptabilité - Option gestion	Gestion des ressources humaines
Coopération internationale	Spécialisation en gestion du social
Droit	Spécialisation en gestion des ressources documentaires multimédia
E-business	Spécialisation en travail psychosocial en santé mentale
Gestion des transports et logistique d'entreprise	

## Hautes Ecoles - type court

<b>Catégorie Paramédicale</b>	Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente
Sage-femme	Spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et en psychogériatrie
Audiologie	Spécialisation interdisciplinaire en réadaptation
Bandagisterie - Orthésologie - Prothésologie	Spécialisation en art-thérapie
Biologie médicale - Option chimie clinique	Technologie en imagerie médicale
Biologie médicale - Option cytologie	<b>Catégorie Pédagogique</b>
Spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques	Éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif
Diététique	Section normale préscolaire
Spécialisation en diététique sportive	Section normale primaire
Ergothérapie	Section normale secondaire Arts plastiques
Logopédie	Section normale secondaire Éducation physique
Spécialisation en éducation et rééducation des déficients sensoriels	Section normale secondaire Français et français langue étrangère
Podologie - Podothérapie	Section normale secondaire Français et morale
Soins infirmiers	Section normale secondaire Français et religion
Spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie	Section normale secondaire Langues germaniques
Spécialisation en oncologie	Section normale secondaire Mathématiques
Spécialisation en pédiatrie	Section normale secondaire Sciences économiques et sciences économiques appliquées
Spécialisation en salle d'opération	Section normale secondaire Sciences humaines : histoire, géographie, sciences sociales
Spécialisation en santé communautaire	Section normale secondaire Sciences : biologie, chimie, physique
Spécialisation en santé mentale et psychiatrie	Section normale technique moyenne Bois - construction
Spécialisation en anesthésie	Section normale technique moyenne Économie familiale et sociale
	Section normale technique moyenne Électromécanique
	Section normale technique moyenne Habillement
	Spécialisation en orthopédagogie
	Spécialisation en psychomotricité

## Catégorie Technique

Aérotechnique - Finalité avionique

Aérotechnique - Finalité construction aéronautique

Aérotechnique - Finalité techniques d'entretien

Automobile - Option expertise

Automobile - Option mécatronique

Biotechnique - finalité bioinformatique et imagerie

Biotechnique - finalité biomécanique et biomatériaux

Biotechnique - finalité bioélectronique et instrumentation

Chimie - Finalité biochimie

Chimie - Finalité biotechnologie

Chimie - Finalité chimie appliquée

Chimie - Finalité environnement

Construction - Option bâtiment

Construction - Option génie civil

Construction - Option technologie du bois

Electromécanique - Finalité climatisation et techniques du froid

Electromécanique - Finalité électromécanique et maintenance

Electromécanique - Finalité mécanique

Electronique - Finalité électronique appliquée

Electronique - Finalité électronique médicale

Informatique et systèmes - Finalité automatique

Informatique et systèmes - Finalité informatique industrielle

Informatique et systèmes - Finalité réseaux et télécommunications

Informatique et systèmes - Finalité technologie de l'informatique

Informatique et systèmes - Finalité gestion technique des bâtiments - Domotique

Techniques et services - Option technico-commercial

Techniques et services - Option techniques et services industriels

Techniques de l'image - Finalité Techniques de la photographie

Techniques de l'image - Finalité Techniques de la cinématographie

Techniques graphiques - Finalité Techniques de l'édition

Techniques graphiques - Finalité Techniques infographiques

Textile - Finalité Techniques de mode

Spécialisation en sécurité des réseaux et systèmes informatiques

Spécialisation en analyse et traitements des eaux

Spécialisation en informatique médicale

Spécialisation en Techniques aéronautiques et aéroportuaires



## Ecoles supérieures des Arts

### Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace - Type long

Dessin	Reliure
Peinture	Illustration
Sculpture	Bande dessinée
Céramique	Publicité
Installation, performance	Communication visuelle et graphique
Gravure	Communication visuelle
Sérigraphie	Graphisme
Lithographie	Design industriel
Photographie	Architecture d'intérieur
Art dans l'espace public	Design urbain
Espace urbain	Scénographie
Images dans le milieu	Cinéma d'animation
Tapiserie	Vidéographie
Stylisme et création de mode	Arts numériques
Design textile	Conservation, restauration des œuvres d'art
Typographie	

### Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace - Type court

Stylisme de mode	Graphisme
Stylisme d'objets ou esthétique industrielle	Bande dessinée
Dessin d'architecture	Illustration
Création d'intérieurs	Gravure et impression
Arts numériques	Sérigraphie
Photographie	Publicité
Images animées ou cinégraphie	Peinture
	Sculpture



# LE SAVIEZ-VOUS ?

Jaco Van Dormael est un ancien étudiant de l'INSAS.

## Domaine des arts du spectacle et des techniques de diffusion de communication

### Type long

Cinéma
Radio-Télévision-Multimédia
Théâtre et techniques de communication
Interprétation dramatique
Réalisation cinéma et radio-télévision

### Type court

Son
Image
Montage et scripte
Multimédia
Arts du cirque

## Domaine du théâtre et des arts de la parole Type long

Art dramatique

## Domaine de la musique - Type long

### Formation instrumentale

Claviers  
Cordes  
Percussions  
Vents

### Jazz et musique légère

Chant  
Composition et arrangement  
Instrument

### Formation vocale

Art lyrique  
Chant

### Écriture et théorie musicale

Composition  
Direction chorale  
Direction d'orchestre  
Écritures classiques  
Éducation musicale  
Formation musicale

### Musique électroacoustique

Composition acousmatique  
Composition mixte

### Musique ancienne, formation instrumentale

Claviers  
Cordes  
Vents

### Musique ancienne, formation vocale

Art lyrique  
Chant

## Domaine de la musique - Type court

Agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur en musique



Pour connaître le ou les établissement(s) qui organise(nt) les formations énumérées ci-dessus :

[www.enseignement.be/annuaires](http://www.enseignement.be/annuaires)

## Universités

## Académie Louvain

Université catholique  
de Louvain

Place de l'Université, 1  
1348 Louvain-La-Neuve  
Tél. : +32 10 47 21 11  
Fax : +32 10 47 29 99  
<http://www.uclouvain.be>

Facultés universitaires  
Notre-Dame de la Paix

Rue de Bruxelles, 61  
5000 Namur  
Tél. : +32 81 72 41 11  
Fax : +32 81 23 03 91  
<http://www.fundp.ac.be>

## Facultés universitaires Saint-Louis

Boulevard du Jardin Botanique, 43  
1000 Bruxelles  
Tél. : +32 2 211 78 11  
Fax : +32 2 211 79 97  
<http://www.fusl.ac.be>

## Académie Wallonie-Bruxelles

Université libre  
de Bruxelles

Avenue F.D Roosevelt, 50  
1050 Bruxelles  
Tél.: +32 2 650 21 11  
Fax: +32 2 650 35 95  
<http://www.ulb.ac.be>

## Université de Mons

Place du Parc, 20  
7000 Mons  
Tél. : +32 65 37.31.11  
Fax : +32 65 37 30 54  
<http://www.umh.ac.be>

## Académie Wallonie-Europe

## Université de Liège

Place du 20 Août, 7  
4000 Liège  
Tél. : +32 4 366 21 11  
Fax : +32 4 366 57 00  
<http://www.ulg.ac.be>

## Hautes Ecoles

<b>Haute Ecole de Bruxelles (HEB)</b>	<b>Haute Ecole libre de Bruxelles - Ilya Prigogine (HELB-IP)</b>
Chaussée de Waterloo, 749 1180 Bruxelles Tél. : +32 2 340 12 95 Fax : +32 2 347 52 64 heb@heb.be <a href="http://www.heb.be">http://www.heb.be</a>	Avenue Besme, 97 1190 Bruxelles Tél. : +32 2 349 68 11 Fax : +32 2 349 68 31 direction.presidence@helb-prigogine.be <a href="http://www.helb.prigogine.be">http://www.helb.prigogine.be</a>
<b>Haute Ecole de la Communauté française Paul-Henri Spaak (HESPA)</b>	<b>Haute Ecole Francisco Ferrer de la Ville de Bruxelles (HEFF)</b>
Rue Royale, 150 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 227 35 01 Fax : +32 2 227 35 22 contact@he-spaak.be <a href="http://www.he-spaak.be">http://www.he-spaak.be</a>	Rue de la Fontaine, 4 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 279 58 10 Fax : +32 2 279 58 29 heff.orgagenerale@he-ferrer.eu <a href="http://www.he-ferrer.eu">www.he-ferrer.eu</a>
<b>Haute Ecole Galilée (HEGAL)</b>	<b>Haute Ecole Lucia de Brouckère (HELDB)</b>
Rue des Grands Carmes, 23 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 289 63 60 Fax : +32 2 289 63 39 heg@galilee.be <a href="http://www.galilee.be">http://www.galilee.be</a>	Avenue Emile Gryzon, 1 1070 Bruxelles Tél. : +32 2 526 73 00 Fax : +32 2 524 30 82 info@heldb.be <a href="http://www.heldb.be">http://www.heldb.be</a>
<b>Haute Ecole Léonard de Vinci (HELDV)</b>	<b>Haute Ecole EPHEC</b>
Place de l'Alma, 3 1200 Bruxelles Tél. : +32 2 761 06 80 Fax : +32 2 761 06 88 info@vinci.be <a href="http://www.vinci.be">http://www.vinci.be</a>	Avenue Konrad Adenauer, 3 1200 Bruxelles Tél. : +32 2 772 65 75 Fax : +32 2 772.66.21 ephec@ephec.be <a href="http://www.ephec.be">http://www.ephec.be</a>
<b>Haute Ecole «Groupe ICHEC ISC St-Louis - ISFSC»</b>	<b>Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet</b>
Boulevard Brand Whitlock, 6 1150 Bruxelles Tél. : +32 2 227 59 03 Fax : +32 2 223 13 48 info.he.ichec.isfsc@gmail.com <a href="http://www.he-ichec-isfsc.be">http://www.he-ichec-isfsc.be</a>	Chemin du champ de Mars, 17 7000 Mons Tél. : +32 65 40 12 20 Fax : +32 65 84 39 18 secrcentral@condorcet.be

## Hautes Ecoles

### Haute Ecole de la Ville de Liège

Rue Hazinelle, 2  
4000 Liège  
Tél. : +32 4 223 28 08  
Fax : +32 4 221 08 42  
info@hel.be  
<http://www.hel.be>

### Haute Ecole Libre Mosane - HELMO

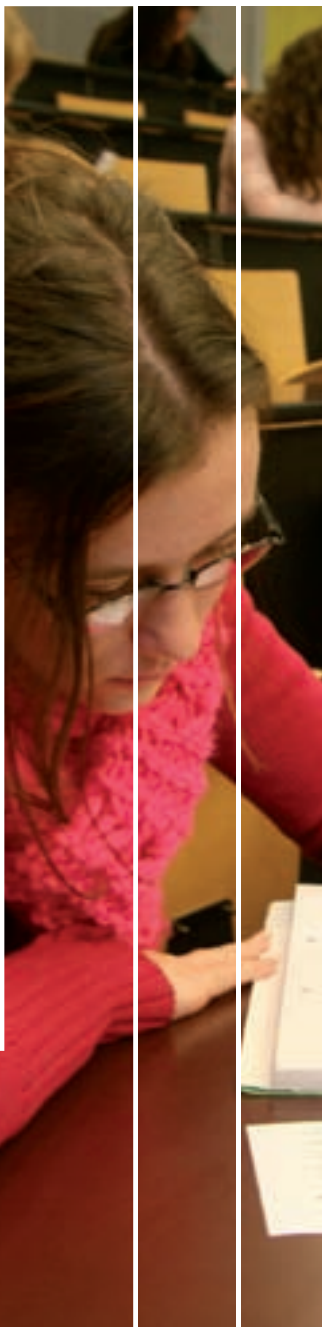
Mont Saint Martin, 41  
4000 Liège  
Tél. : +32 4 222 22 00  
Fax : +32 4 221 60 43  
info@helmo.be  
<http://www.helmo.be>

### Haute Ecole de la Province de Liège

Avenue Montesquieu, 6  
4101 Jemeppe-sur-Meuse  
Tél. : +32 4 237 96 01  
Fax : +32 4 237 96 51  
dgepl@provincedeliege.be  
<http://www.haute-ecole.provincedeliege.be>

### Haute Ecole de la Communauté française de Namur Albert Jacquard

Square Arthur Masson, 1  
(1<sup>er</sup> étage)  
5000 Namur  
Tél. : +32 81 26 29 70  
Fax : +32 81 26 29 68  
presidence@heaj.be  
<http://www.heaj.be>





**Haute Ecole Louvain  
en Hainaut - HELHa**

Chaussée de Binche, 159  
7000 Mons  
Tél. : +32 65 40 41 41  
Fax : +32 65 34 04 52  
isabelle.graulich@helha.be  
<http://www.helha.be>

**Haute Ecole de la Com-  
munauté française en  
Hainaut**

Rue Pierre Duménil, 4  
7000 Mons  
Tél. : +32 65 34 79 83  
Fax : +32 65 39 45 25  
directeur-president@hecfn.be  
<http://www.hecfn.be>

**Haute Ecole de Namur  
Liège Luxembourg -  
HENALLUX**

Rue Saint-Donat, 130  
5002 Saint-Servais  
Tél. : +32 81 46 85 00  
Fax : +32 81 46 85 25  
info@henallux.be  
<http://www.henallux.be>

**Haute Ecole  
Charlemagne**

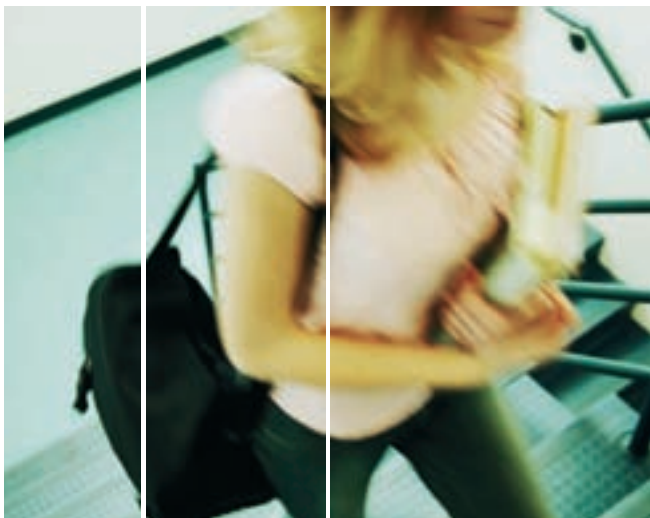
Rue des Rivageois, 6  
4000 Liège  
Tél. : +32 4 254 76 11  
Fax : +32 4 253 39 15  
secr.presidence@hech.be  
<http://www.hech.be>

**Haute Ecole de la Com-  
munauté française du  
Luxembourg - Schuman**

Rue Fontaine aux Mûres, 13B  
6800 Libramont  
Tél. : +32 61 23 01 20  
Fax : +32 61 23 01 29  
cel.adm@hers.be  
<http://www.hers.be>

**Haute Ecole  
de la Province de Namur**

Rue Henri Blès, 188-190  
5000 Namur  
Tél. : +32 81 77 67 56  
Fax : +32 81 77 69 02  
haute.ecole@province.namur.be  
<http://www.hepn.be>



## Ecoles supérieures des Arts

<p><b>Ecole nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre</b></p>	<p><b>Ecole supérieure communale des Arts et de l'Image « Le 75 »</b></p>
<p>Abbaye de La Cambre, 21 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 626 17 80 Fax : +32 2 640 96 93 lacambre@lacambre.be <a href="http://www.lacambre.be">http://www.lacambre.be</a></p>	<p>Avenue J.F. Debecker, 10 1200 Bruxelles Tél. : +32 2 761 01 22 Fax : +32 2 761 01 21 info@le75.be <a href="http://www.leseptantecinq.be">http://www.leseptantecinq.be</a></p>
<p><b>Académie Royale des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles</b></p>	<p><b>Ecole supérieure des Arts de la Ville de Liège</b></p>
<p>Rue du Midi, 144 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 506 10 10 Fax : +32 2 506 10 28 info@arba-esa.be <a href="http://www.arba-esa.be">http://www.arba-esa.be</a></p>	<p>Rue des Anglais, 21 4000 Liège Tél. : +32 4 221 70 70 Fax : +32 4 221 38 20 arba.liege@sup.cfwb.be <a href="http://www.acasupliege.be">http://www.acasupliege.be</a></p>
<p><b>ERG - Ecole supérieure des Arts (Ecole de recherche graphique)</b></p>	<p><b>Académie des Beaux-Arts de la ville de Tournai</b></p>
<p>Rue d'Irlande, 57 1060 Bruxelles Tél. : +32 2 538 98 29 Fax : +32 2 539 33 93 secretariat@erg.be <a href="http://www.erg.be">http://www.erg.be</a></p>	<p>Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 7500 Tournai Tél. : +32 69 84 12 63 Fax : +32 69 84 32 53 academie.secretariat@skynet.be <a href="http://www.actournai.be">http://www.actournai.be</a></p>
<p><b>Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles</b></p>	<p><b>Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Liège</b></p>
<p>Rue d'Irlande, 57 1060 Bruxelles Tél. : +32 2 537 08 70 Fax : +32 2 537 00 63 info@stluc-bruxelles-esa.be <a href="http://www.stluc-bruxelles-esa.be">http://www.stluc-bruxelles-esa.be</a></p>	<p>Boulevard de la Constitution, 41 4020 Liège Tél. : +32 4 341 80 00 Fax : +32 4 341 80 80 info@saintluc.com <a href="http://www.saintluc-liege.be">http://www.saintluc-liege.be</a></p>



<b>Ecole supérieure des Arts du Cirque (ESAC)</b>	<b>Institut national supérieur des Arts du Spectacle (INSAS)</b>
Rue Willame, 25 1160 Bruxelles Tél. : +32 2 675 68 84 Fax : +32 2 662 11 79 info@esac.be <a href="http://www.esac.be">http://www.esac.be</a>	Rue Thérésienne, 8 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 511 92 86 Fax : +32 2 511 02 79 info@insas.be <a href="http://www.insas.be">http://www.insas.be</a>
<b>Conservatoire royal de Bruxelles</b>	<b>Institut des Arts de diffusion (IAD)</b>
Rue de la Régence, 30 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 511 04 27 Fax : +32 2 512 69 79 info@conservatoire.be <a href="http://www.conservatoire.be">http://www.conservatoire.be</a>	Rue des Wallons, 77 1348 Louvain-la-Neuve Tél. : +32 10 47 80 20 Fax : +32 10 45 11 74 iad@iad-arts.be <a href="http://www.iad-arts.be">http://www.iad-arts.be</a>
<b>Conservatoire royal de Liège</b>	<b>Institut supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP)</b>
Boulevard Piercot 29 4000 Liège Tél. : +32 4 222 03 06 Fax : +32 4 222 03 84 info@crlg.be <a href="http://www.crlg.be">http://www.crlg.be</a>	Rue Juppín, 28 5000 Namur Tél. : +32 81 73 64 37 Fax : +32 81 73 95 14 info@imep.be <a href="http://www.imep.be">http://www.imep.be</a>
<b>Arts<sup>2</sup></b>	<b>Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai</b>
Rue de Nimy, 7 7000 Mons Tél. : +32 65 34 73 77 Fax : +32 65 34 99 06 info@arts2.be <a href="http://www.artsaucarre.be">http://www.artsaucarre.be</a>	Chaussée de Tournai, 7 7520 Ramegnies-Chin Tél. : +32 69 25 03 66 Fax : +32 69 25 03 85 info-sup@st-luc-tournai.be <a href="http://www.stluc-sup-tournai.be">http://www.stluc-sup-tournai.be</a>



## **Pour tout renseignement complémentaire :**

Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur  
Avenue Louise, 65/9  
1050 Bruxelles  
Tél. : +32 2 801 74 11  
Fax : +32 2 801 74 98

Administration générale de l'Enseignement et  
de la Recherche scientifique  
Direction générale de l'Enseignement non obligatoire  
et de la Recherche scientifique  
Rue Adolphe Lavallée 1  
1080 Bruxelles  
Tél. : +32 2 690 87 03 ou 87 75  
**<http://www.go4sup.be>**

Service du Médiateur de la Communauté française  
Rue des Poissonniers, 11-13, boîte 7  
1000 Bruxelles  
Téléphone : 02/ 548 00 70  
Fax : 02/ 548 00 80  
E-mail : [courrier@mediateurcf.be](mailto:courrier@mediateurcf.be)

Téléphone vert de la Fédération Wallonie-Bruxelles :  
0800/ 20 000







cherche à faire des #études supérieures près de  
chez moi... comment faire?



go4sup.be

[www.go4sup.be](http://www.go4sup.be)

c'est une cartographie de toutes les études que tu peux faire et leur(s) distance(s) par rapport à chez toi!